

Module - Savoir produire et transformer en maraîchage

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFPPA VENOURS
ROTURIER RAPHAEL
05.49.43.95.33
cfppa.venours@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Etre âgé de plus de 18 ans

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Modules techniques : organisation, production et transformation Réaliser les travaux de production maraîchère en autonomie Valoriser les récoltes par la transformation et le conditionnement Appliquer les bonnes pratiques agricoles, sanitaires et environnementales

Contenu et modalités d'organisation

Le BP REA (Brevet Professionnel - Responsable d'Entreprise Agricole) est composé de 7 blocs de compétences ou UC (Unités Capitalisables). Chaque Unité Capitalisable (UC) du BPREA peut être validée sur une durée maximale de 5 ans. Une fois acquise, elle est définitivement acquise et reste valable à vie. Chaque UC ou module peut s'acheter individuellement. Contenu pédagogique des modules techniques : UC3 – Module Conduire la production maraîchère Contenus abordés : Planification et mise en culture Élaboration du calendrier cultural Choix des espèces et variétés adaptées au sol, au climat et au débouché Implantation des cultures : semis, repiquage, plantation Suivi et entretien des cultures Techniques de fertilisation organique, paillage, compost Irrigation : systèmes, gestion de l'eau, adaptation aux cultures Entretien courant : binage, désherbage manuel ou mécanique, tuteurage, taille Observation et adaptation Suivi de l'état des cultures Identification des carences, ravageurs et maladies Mise en œuvre de techniques de lutte alternatives (rotation, associations, filets, extraits de plantes...) Récolte et post-récolte Choix du stade optimal de récolte Récolte manuelle ou mécanisée Premiers gestes de tri et de conservation Gestion de la qualité et des contraintes Sécurité, ergonomie, conditions de travail Gestion des imprévus climatiques ou techniques UC 6 : Module Réaliser les opérations de transformation post-récolte Être capable de valoriser les productions maraîchères par la transformation, le conditionnement et la mise en marché, dans le respect des règles d'hygiène. Contenus abordés : Tri, lavage, pesée et conditionnement des légumes Méthodes de conservation (réfrigération, pasteurisation, lactofermentation) Initiation à la transformation artisanale (soupes, conserves, purées, pickles...) Hygiène et sécurité alimentaire (règles HACCP, nettoyage, traçabilité) Étiquetage conforme, mentions obligatoires Organisation du travail dans un atelier de transformation UC 7 (au choix) : Accueil à la ferme ou s'initier à l'apiculture

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

BP option responsable d'entreprise agricole - Niveau 4 : **Baccalauréat (Niveau 4 européen)**

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

BPREA spécialité maraîchage complet Action de sécurisation de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00607800	du 09/10/2025 au 10/06/2026	Rouillé (86)	CFPPA VENOURS		MON COMPTE FORMATION	FPC